



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 1er septembre 2020

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 35 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment **35** nouveaux cas de coronavirus COVID-19 enregistrés à La Réunion ce mardi 1^{er} septembre à 15h00, soit un **total de 1 714 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

Parmi les cas annoncés ce jour :

- 25 cas sont classés autochtones.
- 10 cas sont en cours d'investigation.

Parmi les cas qui étaient en cours d'investigation :

- 10 cas sont classés autochtones.
- 25 cas sont toujours en cours d'investigation.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 1er SEPTEMBRE 2020

1 679 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 28% sont des cas importés.

• Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	469	0
Cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	61	0
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	82	0
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	1067	+35
Nombre total de cas investigués	1679	+35

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

 $Courriel: \underline{communication@reunion.pref.gouv.fr}$

Internet: www.reunion.gouv.fr Twitter: @Prefet974 Facebook: @Prefet974

• Situation sanitaire :

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-1
Cas hospitalisés hors service de réanimation hors évacuation sanitaire	45	+1
Cas hospitalisés hors service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	11	0
Cas hospitalisés en service de réanimation hors évacuation sanitaire	14	-1
Cas hospitalisés en service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	0	0

Patients guéris (au 28/08/2020) 880

	Hors EVASAN	EVASAN
Décès lié au Covid	3	2
Décès lié à une autre pathologie	1	4

• Contact-tracing : près de 7 000 personnes appelées individuellement et suivies

Le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»).

Ces personnes font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- respecter un isolement strict (quatorzaine)
- surveiller quotidiennement leur état de santé
- **appeler immédiatement le 15** en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- porter un masque en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

3 niveaux de contact-tracing différents et complémentaires :

- 1er niveau

le médecin traitant : identification de l'entourage familial le plus proche

- 2ème niveau :

l'Assurance maladie : identification milieu professionnel, amical ...

3ème niveau :

l'ARS: investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

 $Courriel: \underline{communication@reunion.pref.gouv.fr}$

Internet: www.reunion.gouv.fr Twitter: @Prefet974 Facebook: @Prefet974

RECOMMANDATIONS A SUIVRE

Continuons d'appliquer les gestes barrières



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou lans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



serrer la main, évitez les



distance de 1 mètre

Protégeons-nous, portons tous des masques



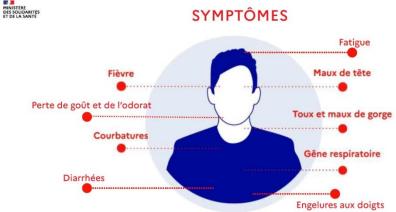






ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières. Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.

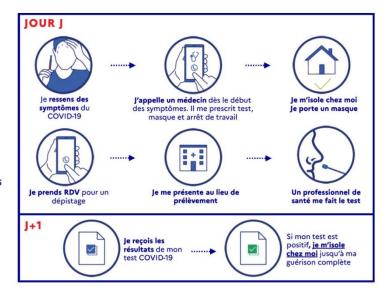
- Si vous des difficultés respiratoires et signes d'étouffement : appeler le 15 sans délai
- Appeler immédiatement un médecin dès l'apparition des symptômes (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique.





SI J'AI DES SYMPTÔMES

Résultat du test **48 H** après les 1ers symptômes



Contact pre Service rég

Téléphone : 0262 40 77 77-

 $Courriel: \underline{communication@reunion.pref.gouv.fr}$

Internet: www.reunion.gouv.fr Twitter: @Prefet974 Facebook: @Prefet974